

Inscription :

Inscription gratuite mais obligatoire :

<https://rech.jm.u-psud.fr/colloque/colloque.php?evt=31>

Date limite d'inscription : 6 juin 2011

Sonia SUIHLI

Département de la Recherche et des Etudes Doctorales

mail : colloques.droit-eco-gestion@u-psud.fr

Contact :

Institut d'Études Judiciaires

Faculté Jean Monnet Université Paris-Sud

54, Boulevard Desgranges – BP 104

92331 Sceaux Cedex

Téléphone : 01 40 91 18 68 ou 01 40 91 18 66

(avec le soutien des éditions *Lamy*

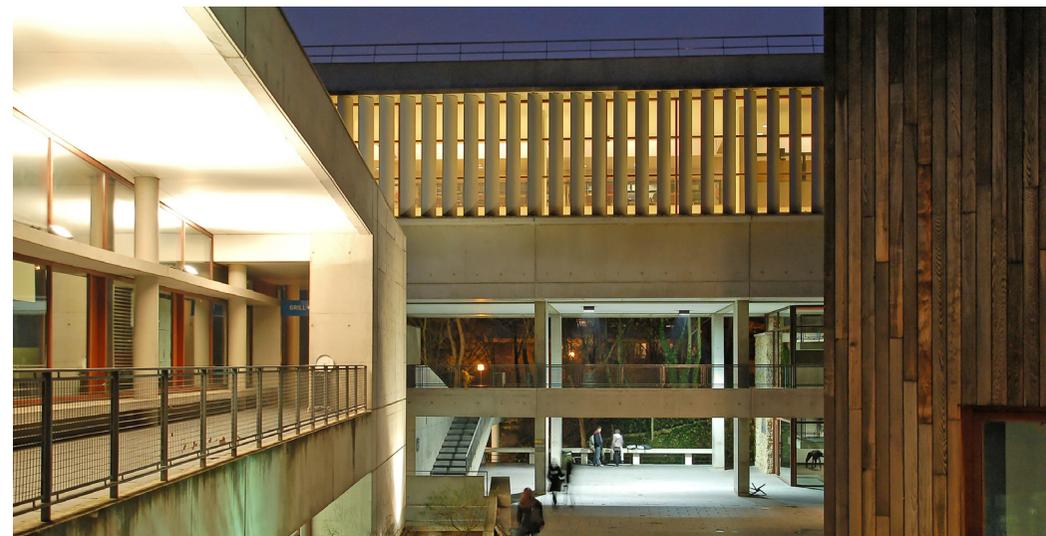
Droit des Affaires Wolters Kluwer France)

Colloque :

LES INCIDENCES DES EVOLUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET EUROPEENNES SUR LA MATIERE PENALE

(Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats par l'EFB - 7 heures validées)

(Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats par l'HEDAC - 7 heures validées)



Mardi 14 juin 2011

Maison de la Chimie

Salle 262

28 bis, rue Saint Dominique

Paris 75007 – Métro Invalides

- 8h30-9h00 : Accueil des participants

Allocution de **Jérôme Fromageau**

Doyen de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud

Ouverture du colloque par **Véronique Magnier**

Professeuse de droit privé à l'Université Paris-Sud

Directrice de l'Institut Droit, Ethique, Patrimoine

Rapport introductif : **Le bilan des évolutions constitutionnelles et européennes ayant des incidences sur la matière pénale**

Haritini Matsopoulou,

Professeuse de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris-Sud

Directrice de l'Institut d'Etudes Judiciaires

- 9h20-12h45

Sous la présidence de **Jacques-Henri Robert**

Professeur émérite de l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Les incidences sur le Droit Pénal de fond

- 9h20-9h40 : **La responsabilité pénale des personnes morales**

Jean-Christophe Saint-Pau, *Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV, Directeur de l'Institut de sciences criminelles et de l'Institut d'Etudes Judiciaires*

- 9h40-10h15 : **Le blanchiment**

- 9h40-10h00 : **Les évolutions en matière de blanchiment**

Corinne Mascala, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Vice-Présidente de l' Université*

- 10h00-10h15 : **Les aspects pratiques**

William Feugère, *Avocat à la Cour, Président national des Avocats Conseils d'Entreprises*

- 10h15-10h50 : **Les délits boursiers**

- 10h15-10h35 : **Les évolutions en matière de délits boursiers**

Frédéric Stasiak, *Professeur à l'Université de Nancy, Directeur de l'Ecole doctorale*

- 10h35-10h50 : **Les aspects pratiques**

Renaud Salomon, *Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université Paris-Est Créteil*

- 10h50-11h15 : Débat avec la salle

- 11h15-11h30 : Pause - Café

- 11h30-11h50 : **Les incidences dans le domaine du droit pénal de la consommation**

Marie-Paule Lucas de Leyssac, *Maître de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, Cabinet DS Avocats*

- 11h50-12h25 : **Les incidences en matière de peines**

- 11h50-12h10 : **Les dernières évolutions de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel**

Emmanuel Dreyer, *Professeur à l'Université Paris-Sud, Directeur du Master 2 Droit pénal et Pratique du Droit pénal*

- 12h10-12h25 : **Appréciation critique**

Jacques-Henri Robert, *Professeur émérite de l'Université Paris II (Panthéon-Assas)*

- 12h25-12h45 : Débat avec la salle

- 12h45-14h00 : Déjeuner libre

- 14h15-17h45 : **Les incidences sur la Procédure Pénale**

- 14h15-15h15 : **Les perquisitions et saisies effectuées par les agents de certaines administrations sous le contrôle de l'autorité judiciaire – Les conséquences de la jurisprudence Ravon**

Table Ronde sous la présidence de **Bernard Bouloc,** *Professeur émérite de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)*

- 14h15-14h30 : **Les enquêtes en matière fiscale**

Stéphane Detraz, *Maître de conférences à l'Université Paris-Sud*

- 14h30-14h45 : **Les enquêtes en matière de concurrence**

Jean-Louis Fourgoux, *Avocat à la Cour*

- 14h45-15h00 : **Les enquêtes en matière boursière**

Olivier Douvreur, *Directeur des affaires juridiques de l'AMF*

- 15h00-15h15 : Débat avec la salle

- 15h15-16h15 : **La garde à vue**

Table Ronde sous la présidence de **Christine Lazerges,** *Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1), Directrice de l'Ecole doctorale de Droit comparé*

- 15h15-15h30 : **La garde à vue et la jurisprudence du Conseil Constitutionnel**

Christine Lazerges, *Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Université Paris 1)*

- 15h30-15h45 : **La garde à vue et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme**

Jacques Leroy, *Professeur à la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Orléans*

- 15h45-16h00 : **Le contrôle de l'autorité judiciaire**

Jean-Paul Jean, *Avocat général près la Cour d'appel de Paris, Professeur associé à l'Université de Poitiers*

- 16h00-16h15 : **Le rôle de l'avocat**

Vincent Nioré, *Avocat à la Cour, Président de la Commission pénale nationale des Avocats Conseils d'Entreprises*

- 16h15-16h30 : Pause - Café

- 16h30-16h50 : Débat avec la salle

- 16h50-17h15 : **Les évolutions de la preuve en matière pénale**

Coralie Ambroise-Castérot, *Professeur à l'Université de Nice, Membre du Haut Conseil de la Magistrature de Monaco*

- 17h15-17h45 : **Synthèse**

Geneviève Giudicelli-Delage, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), Présidente de l'ARPE (Association de recherches pénales européennes), Directrice de l'Ecole du Centre-Ouest des Avocats*

- 18h : Cocktail